

# La Lettre

de la Fédération Nationale des Chasseurs

FNC

Numéro Spécial

**L'Assemblée  
Générale de la  
FNC accueille  
Jean Louis  
Borloo**



Fédération Nationale des Chasseurs

13 rue du Général Leclerc  
92136 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX  
Tél. : 01 41 09 65 10 - Fax. : 01 41 09 65 20  
[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

## Sommaire

- Accueil du Président de la FNC .....p.2
- Discours de Jean Louis Borloo, ministre d'Etat.....p.3 à 8

## Accueil du Président de la FNC. Charles Henri de Ponchalon



### Monsieur le Ministre, Bienvenue chez les chasseurs !

Vous le savez, la chasse française n'a jamais trouvé son bonheur dans son insertion (qu'elle a pourtant souhaité dans les années 70) dans ce « ministère de l'impossible » qu'est celui de l'Environnement ou de l'Ecologie –selon les avatars gouvernementaux.

« Impossible » a évidemment un sens différent, pour nous, de celui que lui donnait Robert Poujade, le premier à hériter du poste qui est le vôtre aujourd'hui.

« Bien pauvre est celui qui ne peut pas promettre ». Aussi étions-nous riches d'espoir dans les engagements du candidat Nicolas Sarkozy en matière de police et plus encore pour voir créer un secrétariat aux ressources naturelles ou un ministère de la ruralité. Certes, un rapport vient d'être rendu par le Sénateur Billard au Président sur ce point. Mais comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir...

Nous avons aussi espéré une meilleure considération de la chasse au sein du MEEDDAT, via l'hybridation culturelle et l'expansion dont il a fait l'objet. Mixer les grands corps, les logiques du gazon, du béton, du goudron, voire de l'atome, nous paraissait aller vers plus de pragmatisme et moins d'idéologie au sein de votre ministère.

Mais les changements de l'administration s'inscrivent dans un temps géologique...

Et certains de vos collaborateurs, ou collaboratrices, ne l'ont pas entendu de cette oreille : détruisant méthodiquement l'esprit et la méthode du Grenelle « chasse » et traitant la chasse parfois guère mieux que du temps de Madame Voynet, de sinistre mémoire.

Heureusement que la loi « chasse » de décembre, qu'une décade de plus pour le gibier d'eau, et que quelques textes d'application de la précédente loi de 2005 nous ont fait oublier en partie ces avatars.

Mais dans le cœur des chasseurs, la balance subjective, disons le franchement, ne penchait pas en votre faveur jusqu'à ces dernières semaines.

Certes tardivement, -à l'approche des « européennes », disent les mauvaises langues- vous avez pris conscience de cette situation ; et de cela je vous sais gré. Nous avons eu, avec nos équipes respectives une explication franche et directe, et une vraie réactivité de votre part. J'aime aussi cela en vous, Monsieur le Ministre.

Mais mes collègues et moi-même sommes des pragmatiques et vous attendons sur des dossiers concrets, européens, structurels, conjoncturels :

- Européens : bien être animal, piégeage, PAC, « guide interprétatif », plans de gestion, dérogations (Escrinet, pinsons, tendelles);

- Structurels : RGPP, tutelle ministérielle, financement et missions de l'ONCFS et des fédérations, place des chasseurs dans les instances ministérielles et au CES;

- Conjoncturels : dégâts de gibier, « saboteurs », dates de chasse, espèces chassables et piégeables (martre, téttras...), expertise scientifique, espèces protégées, prochaine loi de simplification de la chasse.

Au-delà, nous attendons de ce gouvernement une réelle prise en compte du monde rural et des chasseurs (sous peine de voir la chasse se repolitiser !) même si Neuilly, Passy, Valenciennes ou Longjumeau ne sont pas notre ghetto et peu propices à la sensibilité rurale, j'en conviens.

J'admets aussi que la cacophonie des voix de la chasse, souvent impénétrable pour le non initié, ne favorise pas sa compréhension...

Nous attendons pour la chasse (et la pêche, qui se sent aussi abandonnée depuis qu'elle a quitté l'ancienne direction de l'Eau) un autre traitement au MEEDDAT en termes de moyens humains et de respect des usagers de la nature et de ses ressources. Qu'on y aide les hommes et pas seulement les bêtes. Qu'on y fasse du marketing pour la chasse et du concret pour le gibier et pas seulement de la réglementation et de l'incantation. Bref, une vraie politique pour la chasse et pas contre elle !

Alors, Monsieur le Ministre, non seulement vous n'entendrez plus parler de nous mais, sans paranoïa ni complexe obsidional, nous pourrions vous aider à sauver et plus encore à développer ce qu'il reste de nature dans ce pays.

La balle -fut-elle de chasse- est désormais dans votre camp !

**Charles-Henri de PONCHALON**

## Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat. Ministre de l'Ecologie de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents des Fédérations, Madame, Messieurs, les Parlementaires,**

Lorsque nous nous sommes vus il y a quelques semaines et que l'on a commencé à se parler franchement, je suis « tombé de l'armoire ».

J'avais le sentiment que l'on était rentré dans un processus utilisé dans d'autres secteurs, à savoir le principe des Tables Rondes ou du Grenelle. En toute bonne foi, en tout cas pour moi, nous avons réuni autour de la table les acteurs de la nature. **J'avais le sentiment qu'au mois de juillet les choses avaient avancé.** Tout n'était pas parfait, mais il y avait des engagements qui étaient pris pour rendre les analyses des uns et des autres plus objectives, plus scientifiques. En clair, c'était le GEOC qui devait être la pierre angulaire de tout cela.

Mais en réalité, j'étais loin du compte. Hélas, j'étais très préoccupé, notamment par la Présidence française de l'Union européenne avec des enjeux absolument majeurs pour notre économie et notre industrie : il a fallu mettre d'accord 27 pays sur les problèmes énergétiques, les problèmes de charbon, les problèmes de voiture, enfin bref sur tous les enjeux environnementaux. **A vrai dire, je pensais que ça roulait et je n'ai pas fait attention. La vérité, c'est que la chasse est un univers vital et compliqué ; Résultat, vu de loin, on se trompe toujours. La meilleure preuve est l'histoire de la martre et de la belette.** Nous sommes dans un scénario où l'on décide que dorénavant, il faut être capable en permanence de s'adapter à la situation et d'avoir des données objectives.

Ce n'est pas parce que quelque chose est aujourd'hui protégé qu'il doit l'être deux ans ou trois ans après. Ce qui est nuisible aujourd'hui ne l'est pas demain ou ce qui l'est à un endroit ne l'est pas forcément à un autre endroit ; L'idée était de créer un outil partagé. J'avais le sentiment qu'on était parti pour ça, même s'il est vrai que tous ces processus sont toujours longs. Et voilà que l'arrêté tombe, au mois de

décembre. Au-delà du sujet lui-même de la martre et de la belette, cet arrêté est la démonstration contraire de ce que l'on voulait faire. **Ça s'appelle une « connerie » et il n'y a pas d'autre mot.** La première personne à m'en parler c'est Véronique MATHIEU qui me téléphone pour savoir si je suis au courant de l'histoire de la martre. Je lui dis sincèrement que non. J'ai ensuite d'autres appels dans le même sens et j'entends Jérôme Bignon me tenir le même langage. Quand on fait une erreur, on l'assume dans la vie. C'est pourquoi j'ai décidé immédiatement de faire machine arrière sur la martre et la belette. Ma position est d'autant plus cohérente que parallèlement on avait décidé un processus de remise à plat complète de cette notion de « nuisible ». Comment dire à des gens que l'on va remettre à plat quelque chose alors qu'au même moment on balance un arrêté, sans concertation.

Au-delà de la martre et de la belette, c'est une remise en cause complète du processus et du climat de confiance. **C'est pour ça que, quoiqu'il en coûte à un Ministre en exercice, j'ai immédiatement annoncé qu'on modifiait cet arrêté. Il sera publié au Journal Officiel et le problème est réglé.** Cela démontre bien qu'il y a une méthode à respecter. Si l'on veut sortir de l'idée que les décisions se prennent en fonction du rapport de force ou des influences provisoires des uns et des autres, il faut bien qu'on se donne un outil pour que l'on gère ensemble. C'est une erreur que j'as-

sume, J'en suis d'autant plus désolé que je sais qu'elle aura encore, à court terme, des conséquences sur le climat de confiance qui est absolument déplorable. Je suis absolument navré et désolé. Voilà ce que j'ai eu l'occasion de vous dire lorsque nous avons déjeuné ensemble. On ne peut pas fonctionner comme ça et pourtant c'est nous qui organisons cette Table Ronde Chasse et qui avons fait l'erreur.

Que celui qui n'a jamais fauté me jette la première pierre !

Sachez simplement que si on le sait en temps réel, on rectifie en temps réel. **Il ne faut pas considérer cela comme un coup de canif dans le contrat de confiance.** C'est la seule chose que je peux vous dire. Je vous ai même laissé mon numéro de portable, Monsieur le Président, pour que vous puissiez m'alerter en temps réel. Parce que des incidents comme ça, des maladroites, il y en aura d'autres. **Notre seule obligation de responsables, c'est d'abord d'essayer d'éviter qu'il y en ait et ensuite de réagir immédiatement.**

**Je voudrais vous dire deux choses : je suis Ministre d'une chasse responsable. J'ai peut-être mis du temps, mais vous savez, que je suis arrivé dans un Ministère qui regroupait cinq anciens Ministères.** Il a fallu restructurer et réorganiser tout ça, avec des fonctionnaires qui avaient l'habitude de travailler chacun dans « leurs chapelles ».



Quand vous dites « Maintenant il n'y a plus qu'une seule équipe », vous pouvez imaginer que ça a été un travail très difficile, et très compliqué.

Je dois dire que la fonction publique française a démontré sa capacité d'adaptation à un niveau absolument invraisemblable. Aucun pays au monde, pour l'instant, n'a fait une opération de ce genre. Ils ont été aux débuts très inquiets et il faut se mettre à leur place. Pourtant aujourd'hui, ils savent qu'ils gèrent une partie du futur de notre pays, la biodiversité, la ruralité, la chasse et bien d'autres éléments qui font partie de cet ensemble. C'est vrai qu'entre la mise en place du Ministère, le Grenelle de l'environnement stricto sensu et la Présidence française de l'Union européenne, je n'ai pas eu beaucoup de temps. Il serait normal que l'on se voit tous les trois mois, au moins pour faire le point des différentes avancées, indépendamment des dossiers. J'ai d'ailleurs proposé à votre président que l'on adopte ces rendez-vous périodiques.

En même temps, je voudrais vous dire que je suis convaincu que l'on rentre dans un nouveau siècle avec une réelle volonté de protection des ressources naturelles d'une manière générale. En regardant quelques dossiers précis, j'ai eu l'occasion d'appeler un certain nombre de Présidents de telle ou telle association et de découvrir des travaux, des expériences, au-delà de la chasse, de découverte de la nature et de randonnées dans la nature. **Je n'en avais pas pris la mesure, mais on voit bien que la chasse est un univers, quand on ne le connaît pas vraiment, qui est très compliqué à appréhender. Je le confesse, je pensais que c'était relativement simple, qu'il suffisait de faire confiance pour que les acteurs se mettent autour de la table.**

En réalité, il y a un certain nombre de points d'incompréhension et de tension qu'il faut chercher à objectiviser. Il faut pouvoir prendre des décisions et les mettre sur la table avec l'ensemble des données scientifiques. Nous sommes rentrés dans une ère où néanmoins, on n'avancera qu'avec ces données-là. C'est à partir de ces éléments objectifs que l'on trouvera des compromis positifs. D'ailleurs, vous y êtes habitués depuis très longtemps lorsque vous



discutez avec les agriculteurs, avec les forestiers, ou avec l'ensemble des acteurs ruraux, **vous faites des Tables Rondes, une forme de Grenelle de la Ruralité ou de l'espace à gérer**, car vous êtes les premiers demandeurs de biodiversité. S'il n'y a plus de biodiversité demain matin, évidemment que la chasse en prendra « un coup ».

Il y a un troisième point que j'ai découvert tardivement. Nous avons plutôt bien fait cette réorganisation du ministère de l'Écologie. **Nous avons réussi à fusionner ces différentes fonctions, mais nous n'avons pas été opérationnels pour vraiment répondre à la ruralité. Vous avez évoqué tout à l'heure une discussion que vous aviez eue avec le Président de la République sur un Secrétariat d'Etat à la ruralité.** Il ne m'appartient pas de trancher ce point-là, mais, à l'évidence, notre organisation, dans ce domaine-là, est parfaite.

**Il faut que vous ayez en permanence un interlocuteur de la ruralité proche de la chasse, au moins émotionnellement, qui comprenne toutes ces données-là.**

Entre nous aujourd'hui, je suis sûr que c'est d'abord un problème de méthode. D'ailleurs, depuis que l'on se retrousse les manches, je me suis vraiment rendu compte qu'avec de la méthode, on pouvait avancer relativement vite en prenant les dossiers un à un.

**Cependant, n'oublions pas que depuis un an et demi, un certain nombre de choses ont été faites et bien faites.**

J'aimerais tordre le cou à certaines rumeurs et aller, moi aussi, à la chasse aux idées reçues. La loi de l'excellent Sénateur Ladislas PONIATOWSKI est une bonne loi. J'observe d'ailleurs qu'elle a été votée à l'unanimité - et à l'Assemblée et au Sénat -. Elle a été inscrite en débat à un moment où vous le savez, l'ordre du jour de l'Assemblée notamment, était « encombré ». Arracher une demi-journée de débat, a été une bataille extrêmement forte.

**Je crois que le Sénateur PONIATOWSKI pourra témoigner que l'on s'est battu ensemble pour que ce texte vienne en débat. Avec mon soutien, ce texte est passé en à peine sept mois de la proposition de loi à la loi, avec application immédiate.**

Dans ce texte, je vous avais demandé de me faire confiance sur deux points :

- Le délit d'entrave à la chasse
- Les dégâts de gibier sur les territoires non chassés

Pourquoi ? Parce que j'avais besoin, sur le premier point, d'une expertise de la Chancellerie. J'ai tenu parole car le décret a déjà été soumis aux instances décisionnaires. Vous avez été associé à la concertation et vous savez qu'il sera publié dans les semaines qui viennent.

**Pour le délit d'entrave, mon Cher Ladislas, la parole du Gouvernement a été respectée et j'en suis extrêmement heureux.**

**L'autre amendement qui avait été retiré, concernait les dégâts de gibier et les mesures de gestion sur les territoires non chassés.**

Nous étions convenus de le traiter de façon plus globale dans le cadre de la Table Ronde. L'actualité de la gestion du sanglier, à certains endroits en tout cas, remet ce point à l'ordre du jour de la Table Ronde car il est impossible d'envisager une gestion maîtrisée de cette espèce sans intégrer l'ensemble des territoires concernés par cet éventuel plan d'urgence. Je vous le dis clairement, Monsieur le Président, **ce plan d'urgence sera établi en concertation étroite avec la Fédération Nationale des Chasseurs**, les principales Fédérations concernées, l'O.N.C.F.S et les autres acteurs ruraux.

**Je n'oublie pas que ce sont les chasseurs et les Fédérations, qui, jusqu'à présent, payent intégralement les dégâts aux agriculteurs.** Il ne faudrait pas que l'on oublie ce point qui vous donne une forte légitimité pour avoir votre mot à dire sur la forme comme sur le fond de cette question sensible qui mobilise le monde agricole.

**Vous m'avez également fait part d'un certain nombre d'arrêtés et de décrets à dépoussiérer. J'ai découvert avec étonnement qu'il y avait des textes de 2001, 2003 ou 2005, qui demandaient à être modifiés.** Vous savez que nous avons décidé avec Ladislas PONIATOWSKI, Jérôme BIGNON et le Président Patrick OLLIER, d'étudier ces dispositions législatives qui irritent, agacent ou posent problème depuis un certain

temps. Personne ne souhaite refaire une « grande loi » sur la chasse, mais il faut poursuivre la simplification. **Nous engagerons la même démarche pour un certain nombre de points réglementaires sur lesquels nous avons décidé ensemble d'avancer. Tout cela sera étudié dans le cadre de la Table Ronde.**

**J'ai également découvert qu'il y avait un fameux « Guide Interprétatif » datant de 2004** et que vous souhaitiez voir signé en France pour qu'il ait une force que le monde judiciaire aurait à prendre en compte. En Europe comme en France, ce guide a le soutien du monde de la protection de la nature et de celui des chasseurs.

J'ai négocié avec la Commission européenne pour que le Commissaire chargé de l'Environnement puisse venir. Le Commissaire DIMAS ayant un grave problème de santé, c'est le nouveau Directeur Général de la Direction de l'Environnement, Monsieur FALKENBERG qui est venu la veille de votre congrès. **C'est au Ministère que nous avons signé ce Guide Interprétatif en présence des membres de la table Ronde et de vos partenaires européens.** Les choses qui traînent sont toujours des sources « d'emmerdements », de suspicion, d'incompréhension et d'irritation. Même si ce n'est pas l'alpha et l'oméga, c'est quand même quelque chose que vous souhaitiez, **Il y a si longtemps que cela traînait, que je suis content qu'on y soit parvenu hier.**

Il y avait un autre grand sujet du fait du blocage de l'Observatoire de la Faune Sauvage créé en 2003. **Les Tables Rondes avaient souhaité qu'il y ait un véritable organisme, opérationnel, sur la composition duquel il fallait que vous soyez tous d'accord. Cela a été fait.** Le GEOC, qui est le Groupe d'Experts pour les Oiseaux et

leur Chasse, a suivi le processus administratif et je vais bientôt pouvoir l'installer officiellement. Nous allons nous appuyer à la fois sur le Muséum et sur l'O.N.C.F.S comme cela a été convenu. Avec des noms qui auront été agréés par la Table Ronde et qui seront absolument indiscutables, nous allons donc disposer, à partir de la mi-avril, de cet outil qui va nous permettre de prendre des décisions de bon sens. **La question est de pouvoir chasser, tout en préservant un certain nombre d'espèces sensibles ou menacées, sur notre territoire ou sur le territoire d'à côté.** Dans tous les cas, il faut que l'on ait cet outil que vous avez appelé de vos vœux, et qui je l'espère répondra à vos espérances. Et si jamais, Monsieur le Président, ce n'était pas le cas et que l'outil ne réponde pas à la question posée, on réagira et on s'adaptera tout de suite.

**A la mi-avril, comme promis, avec le GEOC, nous aurons mis en place la gouvernance scientifique que vous attendez tous.**

**Il y a une autre chose que vous voulez entendre, c'est l'histoire des oies en Hollande.**

Alors, nous avons commencé à en parler sérieusement. La moitié des gens me disent : « Attends, comment veux-tu qu'on explique à nos gars, qu'on ne puisse pas chasser, alors qu'à 200 km il y en a trop et qu'ils les gazent ». Et puis vous avez évidemment d'autres personnes qui me disent « Tout ça, c'est des blagues, tout ça, c'est pas vrai, tout ça, ce sont des rumeurs... ». Pour ma part, je ne sais pas.

Jérôme BIGNON m'a judicieusement conseillé de faire la vérité dans cette histoire.

Nous avons saisi le réseau diplomatique et avec leur accord, il y aura une mission.



Pour la date, elle sera fixée au meilleur moment pour faire des constats, c'est-à-dire en avril ou mai. **Jérôme BIGNON qui pilotera cette mission sera accompagné de trois Présidents de Fédérations Départementales, de quelques parlementaires et d'une ou deux associations de protection de la nature.** A ce moment-là, deux hypothèses s'offrent à nous. Si ce n'est pas vrai, il n'y a plus de rumeurs. Si c'est vrai, il faudra bien qu'on en tire des conséquences. Parce que l'on ne peut pas nous demander qu'au titre des migrants, pour un certain nombre de choses qui ne posent pas de problèmes chez nous, mais qui en posent ailleurs, la règle ne soit pas la même dans une hypothèse comme celle-là. Nous y verrons plus clair dans les huit à 10 semaines sur ce sujet-là, de manière parfaitement transparente. Et si par malheur vous êtes allés au mauvais endroit et vous vous êtes fait avoir, on fera ça deux fois. Mais enfin, il faut essayer de ne pas vous faire avoir !

Ce point nous permettra peut-être d'évoluer sur ce problème des oies avec des données authentifiées. **Cela nous éclairera pour faire évoluer notre système de quotas et de PMA sur les oies.**

A propos des PMA et de notre trop fameux décret signé en 2001, je vous ai annoncé, Monsieur le Président, que l'on ouvrirait la discussion dans le cadre des Tables Rondes pour **trouver une solution rapide et pragmatique afin de simplifier leur mise en place et favoriser leur généralisation.** Il n'y a pas de tabou dans ce ministère avec moi. Bien sûr, il y aura peut-être encore quelques incidents – mais il faut juste que vous sachiez que nous ne sommes pas dans un univers d'hostilité. Nous sommes, vous et moi, dans un univers de problèmes à résoudre.

**De mon côté, j'ai bien l'intention que l'on rattrape notre retard dans ce domaine là. Et on le rattrapera !**

**J'ai aussi constaté que des dossiers locaux créaient des tensions extrêmement fortes comme c'est le cas dans l'histoire des gabions de la Baie de Seine.** On a demandé aux chasseurs de déplacer des gabions – quand je dis « on », c'est « tout le monde », car je n'étais pas là.

Il fallait les déplacer pour libérer de l'espace « remarquable ». Mais c'était décidé il y a longtemps. Tout le monde était d'accord et avait signé. Simple-ment, ça ne se faisait pas.

Il manquait toujours quelqu'un au dernier moment pour apposer la dernière signature, faire l'appel d'offres, faire les travaux, en bref « passer à l'acte ». Le plus drôle si j'ose dire, dans cette histoire de Baie de Seine, c'est que le Préfet qui avait réglé le problème et qui avait obtenu l'accord de tout le monde, s'appelait Jean-François CARENCO. C'est mon Directeur de Cabinet et nous avons découvert ensemble que depuis son départ, il ne s'était rien passé.

**En moins de deux semaines, c'est fait. Nous avons réactualisé la convention et les travaux de déplacement ont démarré jeudi dernier précisément.** Voilà un sujet qui empoisonne la vie et où les gens ont la conviction que l'on se fout d'eux. Il n'y avait en fait plus vraiment de raisons pour que ça ne se fasse pas, simplement une espèce de négligence généralisée. Aujourd'hui, c'est fait.

**Autre sujet, le platier d'Oye qui fait l'objet de polémiques depuis vingt ans au moins.** En vous parlant, j'ai le sentiment que même si j'ai mes propres erreurs et mes propres difficultés, mais j'ai aussi un petit héritage à solder. Le platier d'Oye est donc un problème depuis un quart de siècle. Alors, j'ai commencé par appeler le

Président de l'Association qui porte le projet et qui avait signé l'accord avec le Préfet, les associations de protection de la nature et les fédérations départementales concernées. Le permis de construire pour le déplacement des gabions devenait « hors date » alors qu'il était convenu que département et région d'un côté et Etat de l'autre, feraient chacun un effort en complément de la contribution de l'association.

Il a fallu que je négocie avec le Président de la région Nord-Pas-de-Calais, Daniel PERCHERON qui est un homme de parole, pour que le dossier avance immédiatement. **Dans le même temps, j'ai confirmé les engagements pris par l'État. Voilà comment nous allons régler ce problème des huttes du Platier d'Oye, qui, au-delà du sujet lui-même, donne le sentiment que les choses n'avancent pas malgré la parole donnée.**

**C'est la même chose pour le Col de l'Escrinet en Ardèche :** il y avait un accord qui avait été signé entre chasseurs et protecteurs. Il fallait le respecter et saisir la Commission européenne pour demander une dérogation. Cela traînait depuis plus de dix ans. Cela a été fait il y a une dizaine de jours. J'en profite pour remercier le Président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche, Jacques AURANGE et Bernard BROTTES pour leur courage. Il n'est pas facile de dire à des chasseurs qui ont perdu toute confiance de ne rien faire qui puisse nuire à la négo-



ciation en cours avec la Commission. **Peut-être aurez-vous gain de cause, mais même si ce n'était pas le cas, nous avons le devoir de faire le « job » jusqu'au bout.**

C'est la moindre des choses que les uns et les autres sont en droit d'attendre et surtout d'exiger.

**Monsieur le Président, nous avons ensemble évoqué un certain nombre d'autres sujets, notamment dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) afin que l'on remette à plat les rapports entre les Fédérations, l'O.N.C.F.S et l'Etat. Avec la police de la chasse et de l'environnement, nous avons déjà franchi une première étape qui se traduira par une circulaire qui conforte l'autorité des préfets sur toutes les forces de police, de gendarmerie et les polices spécialisées. Tout ça va dans le sens de ce que vous souhaitiez depuis longtemps.** Et puis vous avez évoqué le problème du financement des Fédérations, de manière un peu plus durable, un peu plus pérenne. Il n'y a aucune raison, au titre de la Table Ronde Chasse, comme pour le Grenelle et ses conséquences fiscales et budgétaires, pour qu'il n'y ait pas des moyens administratifs, fiscaux ou budgétaires qui soient associés à ça. A partir du moment, où l'on est dans un schéma de promotion de la biodiversité et de valorisation de la ruralité, **il n'y a aucune raison que l'on ne travaille pas aussi sur ce sujet du financement des Fédérations de Chasse.**

**A ce sujet, vous m'aviez évoqué les magnifiques opérations faites dans un certain nombre de Fédérations de chasse pour la découverte de la nature.** Le Président ETTORI, qui porte ce dossier avec fougue, était un petit peu agacé qu'en fonction des circonstances, de l'intérêt ou pas du Recteur d'Académie, vous n'arriviez pas à faire un travail sur le fond dans la durée, pour que les enfants découvrent la biodiversité de nos espaces naturels. J'étais heureux que l'on ait pu avoir ensemble la réunion de travail que vous souhaitiez, non pas avec ses conseillers ou ses services, mais **avec Xavier DARCOS lui-même, le ministre de l'Éducation Nationale. Il était très ému par le journal familial, histori-**



**que du Président ETTORI.** Je pense qu'il faut aller vers une labellisation de vos actions de découverte de la nature.. Il y a un certain nombre d'organismes qui ont le label théorique qui permet d'emmener des enfants, les accompagner et leur faire découvrir tout ça. Je ne vois pas pourquoi, dans ce domaine-là, c'est au coup par coup en fonction des humeurs des uns et des autres. **Il y a de remarquables initiatives qui existent déjà dans une quarantaine de fédérations départementales et vous avez un besoin de visibilité.** Bien sûr, Xavier Darcos nous a dit que tout se ferait sur la base du volontariat. Cela va s'en dire et c'était d'ailleurs ce que vous souhaitiez.

Vous savez que dans une période où le monde ne sait pas très bien où il va, on voit bien qu'il y a des repères qui sont un peu brouillés. J'ai été très frappé de voir que le Salon de l'Agriculture avait augmenté ses visiteurs de plus de 10 % cette année. Je pense que ce n'est pas un effet de date particulière. **Je pense qu'il y a un vrai besoin, un vrai retour à un certain nombre de valeurs, à des repères comme la nature et la campagne.** Bien sûr, la chasse fait évidemment partie de cet ensemble. J'observe d'ailleurs que les qualitatifs d'opinion des français à l'égard de la chasse ont progressé de près de vingt points en vingt ans ; ce qui veut bien dire que l'on est sur un sujet que tout le monde comprend de mieux en mieux. Je crois que personne ne veut la disparition des espèces. Tout le monde est très conscient des enjeux de biodiversité ; je crois que personne n'est inconscient de la biodiversité, beaucoup plus probablement qu'il y a une dizaine d'années. **Dans le même**

**temps, la grande majorité de nos concitoyens est bien convaincue que la chasse est un phénomène de régulation indispensable à la préservation de cette biodiversité. J'ai aussi un mot à vous dire sur le plan de restauration du grand tétras, puisque là encore, il y a eu quelques maladresses. Sur ce point, je voudrais être clair : on le fera ensemble à toutes les étapes.** Personne ne conteste que le grand tétras est menacé, mais certains disent que le grand tétras est mieux préservé dans les départements où il est chassé que dans les départements où il ne l'est plus depuis longtemps. C'est peut-être une rumeur, mais c'est ce que l'on va vérifier ensemble; comme ça, l'information sera accessible à tous et nous la rendrons opposable aux uns et aux autres.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je souhaitais vous dire. **Comme vous le savez, j'ai un énorme défaut, c'est que je suis un « séquentiel ».** On m'a confié ce Ministère de l'Énergie, de l'Habitat, de la Mer, des Forêts, des Transports, de l'Écologie, de la Chasse; il m'a fallu absorber tous ces univers différents et, je suis d'abord allé, c'est vrai, sur les sujets de la transition énergétique de Copenhague, sur le Grenelle de l'environnement, dans les Chantiers thermiques, etc....

**Maintenant j'ai commencé à m'occuper, de deux sujets sur lesquels je pense avoir été un peu en décalage : c'est la Mer et c'est la Chasse. J'en profite pour remercier Jérôme BIGNON, car avec les maladresses venant de chez nous, il en a pris « plein la gueule ».**



C'est vrai qu'il faut avancer vers des compromis courageux, et je suis bien conscient de ne pas lui avoir simplifié l'existence. Aujourd'hui, je pense que l'on a basculé de l'autre côté. **J'ai la conviction que la Ruralité et la Mer sont deux sujets que l'on n'a pas pris le temps de vraiment traiter.**

La Mer est un enjeu absolument majeur. Et lorsque je parle de la chasse, je devrais y rajouter « la pêche ». Ce sont des univers qui, pour moi, étaient des univers structurés, qui avaient leur propre expertise. Pour moi, il n'y avait donc pas de gravité particulière. Je me suis probablement trompé. **Depuis que nous avons tordu le coup à un certain nombre de rumeurs, réglé des dossiers qui traînaient depuis longtemps et mis en œuvre les engagements correspondants aux ambitions que le Président souhaitait pour la chasse, je crois que nous avons les moyens d'aller très loin d'ici à la fin du quinquennat.**

**Alors, il n'y a qu'une chose que je peux vous dire concernant la Ruralité et la Mer, c'est que je vais vraiment m'en occuper maintenant.**

Nous venons de lancer le Grenelle de la Mer il y a quelques jours, car là aussi, on a des enjeux de biodiversité majeurs et des enjeux énergétiques considérables. Il faut savoir qu'il y a deux milliards de personnes qui vivent des ressources halieutiques et que l'enjeu est crucial pour la planète. **Aujourd'hui je vous promets d'avoir un suivi permanent sur le dossier chasse.**

**Bien sûr, il est possible que nous ayons des désaccords sur un point ou deux, mais il ne peut plus y avoir de séries de malentendus.** Pour moi, c'est impossible d'une part parce que ce n'est pas mon souhait et d'autre part parce que c'est encore moins ma façon de faire. Maintenant, j'ai deux objectifs parfaitement clairs dans ma tête : pour les maladresses, je vous prie de m'excuser. Mais j'ai aussi besoin de vous, besoin que l'on avance. Les analyses scientifiques sont indispensables. Mais s'il vous plaît, si nous choisissons les bons experts, alors acceptez les processus et les conclusions et assumons-les ensemble. Il y aura sûrement, à certains moments, des sujets qui ne plairont pas à tel ou tel. La chasse est tellement diverse selon les territoires, selon les modes de chasse et la façon de les pratiquer. **Mon sentiment, c'est que pour 95 % des sujets, nous avons des problèmes de méthode, sur lesquels on ne s'est pas assez donné les moyens.**

J'espère que l'année prochaine vous ne me direz pas que finalement la méthode, c'est très bien, mais que l'on n'a pas trop avancé ! **J'espère qu'on va faire ensemble des pas de géant dans un climat de confiance renouvelé. J'ajoute que Chantal JOUANOT aurait souhaité être là. Vous la connaissez, c'est une femme remarquable en qui vous pouvez avoir une totale confiance.**

Je vous remercie.

